

A la une...

Déco - Conseils de saison

Qu'on ne s'y trompe pas malgré les températures encore automnales actuelles, la saison des fêtes approche comme se plaisent à nous le rappeler les dépliants publicitaires glissés dans nos boîtes aux lettres.



Les articles décoratifs y regorgent à foison mais quelques principes de précaution doivent aussi ici être observés pour prévenir l'apparition en nos établissements et en nos foyers de nouveaux risques liés aux sapins de Noël et aux décorations de fêtes.

Rappelons brièvement que les sapins naturels et la plupart des sapins synthétiques sont **inflammables**. Les éléments de décoration peuvent également être inflammables ou être une source d'inflammation.

Un **sapin naturel** sera choisi le plus frais possible: plus la période à laquelle il a été coupé est éloignée, plus il est sec (et donc très facilement inflammable).

Il sera gardé à l'intérieur le temps strictement nécessaire et, de préférence, les pieds dans l'eau. Par ailleurs, il tiendra sensiblement plus longtemps ses aiguilles.

Enlever le sapin le plus tôt possible afin de limiter son assèchement. N'oubliez pas les ramassages dédiés.

Les **neiges artificielles** et floccages seront à **éviter**, ceux-ci étant généralement inflammables et/ou pouvant se décomposer en gaz nocifs et dangereux en cas d'incendie.

La décoration sera limitée au strict nécessaire et sera réalisée à l'aide d'objets non inflammables.

Disposer toujours d'un moyen d'extinction, idéalement un extincteur, à proximité.

Disposer toujours d'un moyen d'extinction, idéalement un extincteur, à proximité.

Un **sapin synthétique** sera choisi ininflammable.

Vérifier la stabilité du pied du sapin.

Les **flammes nues** (bougies, ...) sont bien évidemment toujours à **proscrire** à proximité d'un sapin naturel ou synthétique.

A tenir à bonne distance de toute source de chaleur (radiateur électrique, convecteur à gaz, ...)

Les guirlandes électriques seront agrées, seront contrôlées chaque année (état général, isolation et étanchéité) et les ampoules défectueuses seront immédiatement remplacées par des ampoules compatibles.

Attention : différents modèles visuellement presque semblables sont disponibles sur le marché mais différent par leur voltage, ampérage, socket, ...

Les guirlandes électriques avec **transformateur électrique de sécurité** seront toujours privilégiées, les ampoules étant en outre alimentées par une très basse tension électrique (risque électrique).

Évidemment, utiliser exclusivement les guirlandes pour l'usage initialement prévu :

Pas de guirlandes destinées à un usage intérieur à l'extérieur !

Ne jamais laisser les guirlandes électriques allumées sans surveillance.

DANS LES VOIES DE CIRCULATION



Le matériel électrique portera le label CE, CEBC et autre marquage européen.



Privilégier les multiprises aux « dominos ». Éviter les longs câbles électriques, risques de chute et de détérioration du câble).

Après ce rappel - bien de saison - de ces quelques conseils de sécurité, toute l'équipe de notre SIPPT - Carmen **BERNIER**, Véronique **BREDA**, Benoît **BULTEAU**, Pierre **COLLARD**, Gil **COLLART**, Jacqueline **DELPORTE**, Olivier **DELZENNE**, Pascale **DHONT**, Xavier **DOM**, Catherine **DRAPIER**, Dominique **DUBUS**, Sébastien **DUFOUR**, Pascale **LHOEST**, Vinciane **LONDERO**, Laurent **NASSEL**, Isabelle **POTTIER**, Vincent **RASQUIN**, Thomas **ROEMERS**, Manuel **TRAVERSIN**, Claudine **VALOIS** et Joan **VAN HOREBEEK** vous souhaitent d'excellentes et joyeuses fêtes de fin d'année et vous présentent déjà leurs meilleurs vœux pour l'année nouvelle.

Enquête SAMBA

Loin de nous l'idée de lancer une enquête sur vos aptitudes à danser la samba. Mais quel est le rapport avec la sécurité et le bien-être au travail, alors ?

Samba est le diminutif de **S**atisfaction, **M**otivation et **B**ien-être dans l'**A**dministration. Cette vaste enquête est la première enquête de satisfaction menée au niveau de l'ensemble du personnel de l'administration du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



SAMBA (Satisfaction, Motivation et Bien-être dans l'Administration) s'adresse à l'ensemble des membres du personnel du Ministère, contractuels ou statutaires, quel que soit leurs niveaux, leurs missions, occupés au sein de son Administration centrale ou dans ses services déconcentrés. L'enquête est également ouverte aux chargés de missions et inspecteurs de l'enseignement. Soit au total 5800 collaborateurs interrogés.

Développée en collaboration avec le [Service public de Wallonie](#) (SPW), l'enquête parviendra aux intéressés fin novembre **par courrier postal ou par email** (via Monsieur Luc LEJOLY, Directeur du Service interne pour la Prévention et la Protection du travail des Services du Gouvernement wallon (SIPP) : enquete.samba@sipp.wallonie.be)

Pour assurer la confidentialité des réponses, celles-ci seront ainsi recueillies par le SIPP des Services du Gouvernement wallon. Les résultats seront communiqués sous forme de données non-nominatives à un organisme tiers tenu aux mêmes règles de confidentialité, l'Institut wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique (IWEPS). Cet Institut sera chargé de traiter les résultats de l'enquête et de remettre un rapport d'analyse.

Veillez à configurer vos boîtes aux lettres électroniques pour inscrire cette adresse enquete.samba@sipp.wallonie.be à la liste de vos expéditeurs fiables.

Plus d'infos sur cette enquête sur l'[intranet](#) du Ministère.

Règlementation

SPF Emploi, Travail et Concertation sociale

Dans le Moniteur belge du 31 octobre 2011, vous trouverez l'arrêté royal du 14 septembre 2011 abrogeant plusieurs dispositions du Règlement général pour la protection du travail (RGPT).

Vous pouvez lire une explication détaillée à ce sujet sur le site web du [Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale](#).

Publications

INRS - Mécaprev

L'INRS a mis en ligne une application qui s'adresse aux entreprises qui conçoivent ou modifient des équipements de travail afin de les aider dans le choix des mesures techniques de prévention vis-à-vis des risques mécaniques et dans la mise en application des principes d'ergonomie physique applicables aux machines fixes.

Mecaprev est une bibliothèque non exhaustive de principes et d'exemples de mesures de prévention dont on peut s'inspirer pour réduire les risques, engendrés par les équipements de travail et auxquels sont exposés les utilisateurs : opérateurs, techniciens de maintenance, réglieurs, installateurs...

Cette application est disponible via ce [lien](#).

Université de Laval

Utilisation des Lasers dans les laboratoires

Le Service de Sécurité et de Prévention (équivalent canadien du SIPP) de l'Université Laval a développé un dossier fort complet sur les lasers et sources optiques dangereuses dans le cadre des laboratoires.



Au programme, descriptions des lasers, classements, signalisation de sécurité, risques pour la sécurité, consignes de sécurité, ...

Ce dossier, complété d'un « Guide d'utilisation des lasers » peut être consulté [ici](#)

CSST – Cherchez l'erreur

La CSST (Commission de la santé et la sécurité du Travail du Québec) propose un feuillet illustrant les erreurs à ne pas commettre lors de l'usage des scies d'établi.

Cliquez sur la vignette pour accéder à la ressource en ligne



Sur le même principe, la CSST a développé un feuillet illustrant les erreurs à ne pas commettre lors du travail avec des dégauchisseuses.

Cliquez sur la vignette pour accéder à la ressource en ligne



Toujours édité par la CSST, un feuillet illustrant les erreurs à ne pas commettre lors du travail avec des meuleuses angulaires.

Cliquez sur la vignette pour accéder à la ressource en ligne



SPF Emploi, Travail et Concertation sociale

LEÇONS D'ACCIDENTS :

Electrisation par un conducteur à la masse à une charrette chauffe-plats



Une défaillance de pièces électriques simples (prises) due à un mauvais entretien peut avoir d'importantes conséquences si un deuxième défaut se produit parce qu'on pense, à tort, qu'un disjoncteur garantit toujours une installation électrique sûre.

La fiche d'étude de l'accident est disponible [ici](#).

Suggestions ?

Et vous, quel sujet souhaiteriez-vous voir ici développé ?

Cette revue est à la vôtre.

Faites nous parvenir régulièrement vos avis, remarques, suggestions ainsi que vos questions, les problèmes que vous souhaiteriez y voir abordés, ... afin que nous puissions l'adapter à vos besoins.

Envoyez nous vos courriels à Madame Joan Van Horebeek (Joan.VanHorebeek@cfwb.be) qui centralisera vos demandes.